

*CTPM du 8 février 2011*

**Intervention de Christian CHEVALIER**

Secrétaire général du SE-UNSA

Ce CTPM se tient alors que se mettent en œuvre les orientations budgétaires adoptée par le Parlement à l'automne dernier. Les 16.000 suppressions d'emplois prennent maintenant concrètement corps dans les académies et les départements et cela malgré une augmentation significative des effectifs d'élèves.

Les conséquences de cette politique aveugle auront des effets immédiats sur la taille des classes dans les écoles, les collèges et les lycées, sur la scolarisation des enfants de deux et trois ans, sur la prise en charge des élèves en difficulté mais aussi sur le fonctionnement des services ou encore sur l'offre d'enseignement...

Le gouvernement fait le choix de la régression. Il le fait aussi en torpillant la formation initiale des enseignants dont on mesure les effets néfastes à travers le découragement des stagiaires et l'effondrement du recrutement.

Dans le même temps, force est de constater que cette rigueur budgétaire est adoucie pour l'enseignement privé et cela en siphonnant des crédits initialement prévus pour le service public.

Avec cette carte scolaire, le ministre ne se met même pas en capacité de faire appliquer la réforme du lycée pourtant nécessaire à la démocratisation de notre système éducatif. La fédération UNSA-Éducation, vous le savez, a approuvé les principes de cette réforme, non pas par simple posture ou calcul, mais bien parce que convaincue, avec de nombreux autres acteurs, de sa pertinence.

Ce qui nous remonte de certaines académies est inquiétant. Dans les documents de travail des CTP, nous observons que certains recteurs font fi de la réforme, ignorent les textes d'application qui leur imposent des dotations horaires précises. C'est inacceptable. Je le dis ici avec détermination, la fédération UNSA-Éducation, avec ses syndicats concernés, est déterminée à porter le fer, en utilisant tous les moyens à sa disposition pour que cette nécessaire évolution du lycée tienne ses promesses.

Pour toutes ces raisons, la fédération UNSA-Éducation, agira avec la communauté éducative, au plus près du terrain pour défendre la qualité de notre service public. Elle soutiendra toutes les initiatives, y compris les appels à la grève locaux, qui permettront de revenir sur des propositions injustes et néfastes. Elle s'impliquera largement dans la construction d'une mobilisation de l'opinion publique qui trouvera son point d'orgue le 19 mars prochain lors de manifestations dans chaque académie et cela à l'initiative du collectif « une école, votre avenir ».

Je voudrais enfin ici traiter de quatre sujets qui viennent de marquer l'actualité récente et qui me semblent emblématiques de la façon dont notre ministère aborde le dialogue social. Il ne suffit pas, en effet, de décréter que la GRH et le dialogue social sont des préoccupations permanentes du ministre pour que la chose soit avérée. Nous jugeons aux actes. Et en l'occurrence les actes démentent une telle assertion.

Où est le dialogue social ? Où se situe le respect des organisations syndicales représentatives – qui, je le rappelle ici au passage, tirent toute leur légitimité du suffrage direct, lors des élections professionnelles. Maltraiter les organisations syndicales, c'est de facto, maltraiter chacun des personnels qui travaille et s'investit dans ce ministère !

Alors non, il n'est pas acceptable que le ministre s'arroge le droit de parapher publiquement dans les médias un accord en lieu et place des organisations syndicales, et cela, alors même que les négociations sont encore en cours. Étrange conception du dialogue social que celle qui consiste à prendre ses désirs pour des réalités !

Il n'est pas plus acceptable de découvrir à travers une note interne la mise en place d'un entretien professionnel à 2 ans et à 20 ans de carrière, d'y trouver, au détour d'un paragraphe, que les directeurs d'école ou les conseillers pédagogiques (dont ce n'est en aucune façon leur mission) pourraient être sollicités, sans que jamais nous n'ayons été consultés. Dans ce même document, nous lisons que dès 2012, un entretien professionnel se substituera aux actuelles modalités de notation des enseignants. Là encore, aucun contact, aucune discussion, aucun échange, aucune proposition, aucun calendrier...

Il n'est pas plus acceptable, de voir comment sont traités les dossiers concernant les personnels administratifs. Ainsi, reçus en décembre 2010 pour une concertation sur la mise en œuvre dans l'éducation nationale des mesures de recrutement et d'avancement dans le cadre du nouvel

espace statutaire de la catégorie B, le syndicat A et l'Unsa, découvre le surlendemain que les textes allaient être publiés sans délai au JO.

Quant aux 1800 personnels administratifs affectés, en vertu d'un protocole d'accord entre les deux ministères, dans les services et établissements du ministère des sports, ils apprennent aujourd'hui, à travers la lecture d'une simple note de service adressée aux directeurs régionaux de Jeunesse et Sport que les postes Éducation nationale ne seront désormais plus offerts au recrutement Education nationale et donc transformés au bénéfice des ministères sociaux. Là encore, nous sommes mis devant le fait accompli.

Et je ne m'étendrai pas, ici, sur l'avenir des GRETA. Si nous sommes reçus par les uns et les autres, c'est la duplicité qui tient le haut du pavé. Officiellement, rien n'est décidé. Officiellement, on consulte. Officiellement on discute. Mais coté jardin, les jeux sont faits, le scénario définitif est bouclé. Croyez-vous que c'est ainsi que l'on peut redonner un lustre bien nécessaire au dialogue social !

Quelle peut être la crédibilité de la parole du ministre sur cette question ? Il y a un peu plus d'un an, dans cette même salle, présentant les grandes lignes de son pacte de carrière dont je viens de citer quelques éléments, il tenait les propos suivants : « ...pour avancer, il nous faut d'abord nous parler. Ensemble, nous devons refonder le dialogue social dans l'Éducation nationale : au niveau central, comme aux échelons déconcentrés.

*Refonder le dialogue social, ce n'est pas de ma part une formule creuse, ce n'est pas un slogan. C'est un engagement et une conviction. Pour lancer ce nouveau dialogue social à l'Éducation nationale, il nous faut d'abord une méthode. La décision doit être le fruit de l'échange, elle doit en sortir mûrie. Elle ne doit surprendre personne et être comprise par l'ensemble des partenaires, même si tous ne la partagent pas. Entre nous, le dialogue doit être constant et sans tabou.*

«

Que voilà chose bien formulée ! Qu'en déduire ? Ou bien que notre ministre n'est pas sincère, ou bien que l'on fait, en interne, bien peu de cas de son expression politique.

Dans tous les cas c'est la crédibilité même du ministre qui est entachée. Comment dans ces conditions nous engager, madame la directrice, à travailler sur une future charte du dialogue social, dès lors qu'un des acteurs de ce dialogue fait montre, pour le moins, de pratiques en contradiction avec ce projet.

Pour la fédération Unsa-Éducation le dialogue social est intrinsèque à notre conception d'une démocratie sociale indispensable au fonctionnement d'un pays moderne. Chaque fois que l'occasion lui en est donnée, elle sait avec responsabilité, dialoguer, proposer, négocier avec le souci d'avancer dans l'intérêt conjugué du service public et des personnels.

Sur ce sujet, il est plus que temps de retrouver sans délai le chemin des bonnes pratiques. L'UNSA-Éducation ne jouera ni les supplétifs, ni les faire-valoir, et encore moins les spectateurs inertes.